



**TOUTES et TOUS  
DANS l'ACTION  
LE 31 JANVIER !!**

**Au recul de l'âge s'ajoute une accélération de la durée de cotisations pour espérer une retraite complète.** Le gouvernement impose cette réforme violente et injuste soit disant pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032... Pourtant, plusieurs leviers pourraient être actionnés pour financer la retraite à 60 ans et notamment :

- Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises
- Mettre à contribution les dividendes et les revenus financiers des entreprises
- Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation
- Mettre fin aux 28% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par an dans les caisses
- Augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros

**Une réforme juste ?** Contrairement à la présentation qui en est faite, la réforme n'est pas fondée sur un projet de progrès et de justice ! L'allongement du temps de vie passé au travail n'est pas constitutif d'un progrès ! L'espérance de vie en bonne santé est inférieure à 65 ans !!

**Revaloriser le minimum retraite ?** La revalorisation du minimum retraite à 85% du SMIC (1200 euros brut) est prévue par la loi depuis... 2003 ! Le gouvernement met donc enfin en œuvre une mesure déjà prévue, en oubliant de préciser qu'elle sera conditionnée au fait d'avoir une carrière complète, sachant que le nombre d'annuités de cotisations va augmenter. Pour les 80% des retraité·es qui ont une pension de moins de 1000 euros sans avoir de carrière complète, majoritairement des femmes, cette mesure ne changera rien !

**La CGT propose les revendications suivantes pour une nouvelle réforme juste et solidaire :**

- retour à un départ à 60 ans,
- pension minimum au niveau du SMIC à 2 000€,
- prise en compte des années d'études et/ou de recherche d'emploi
- indexation des pensions sur les salaires
- reconnaissance de la pénibilité des métiers de la Santé et de l'Action Sociale (public comme privé) avec une bonification de 4 trimestres tous les 10 ans permettant un départ à 55 ans avec une retraite pleine

**Avec de nouveaux financements :**

- fin des exonérations de cotisations sociales ( plus de 90 milliards par an « offerts » au patronat)
- hausse du taux de cotisation modulé suivant la plus-value réalisée par l'entreprise
- hausse des salaires et égalité professionnelle femmes-hommes permettant une augmentation des cotisations sociales, ...

**Le 19 janvier, nous avons été largement mobilisé-es et restons uni.e.s jusqu'au retrait du projet ! La bataille continue le 31 janvier.**

**Besançon – 14h au parking Battant (cortège + AG social et médico-social)**

**Montbéliard – 14h au Champ de Foire**

**Pontarlier – 12h, Place de la Mairie**

*La CGT appelle les salariés de l'AHS FC à se mettre en grève le 31 janvier 2023 (du 30 janvier à 20 h au 1er février 7 h 30 pour le personnel de nuit). La grève est un droit constitutionnel garanti à tous les salariés, y compris les CDD et les cadres, et dans le privé, il est possible de ne débrayer qu'une heure ou deux pour, par exemple, participer aux manifestations.*



Le gouvernement a annoncé **le report de l'âge de la retraite à 64 ans** avec un allongement accéléré de la durée de cotisation.

Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, **le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.**

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

**Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.**

Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses.

D'autres solutions sont possibles ! Je soutiens la mobilisation intersyndicale et je m'oppose à cette réforme : « **je signe la pétition** » (à remettre à un militant de l'intersyndicale)

**Nom prénom**

**signature**

**établissement**


